PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE HUNTINGDON

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 11 janvier 2016 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, Paul André Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

16-01-11-3991 Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Rémi Robidoux

Et résolu à l'unanimité:

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 11 janvier 2016 à 19 h 05.

Adopté

Séance ordinaire du lundi 11 janvier 2016, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- **A)** Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- **B**) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de décembre 2015 :
 - **1.1.** Service des incendies:
 - **1.2.** Traitement des eaux;
 - **1.3.** Travaux publics et infrastructures;
 - **1.4.** Inspection municipale.
 - 2. Rapport sur la situation financière au 31 décembre 2015;
 - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 décembre 2015;
 - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 décembre 2015;
- **D)** Période d'information du maire;
 - •
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- **10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2015;
- **10.2** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2015;

20. – CONTRATS & ENTENTES

- **20.1** Autorisation de signature Vente à Plombco d'une partie de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie;
- 20.2 Mandater François Laferrière, arpenteur géologue, pour la préparation d'un certificat de localisation pour le 72, rue Dalhousie;
- **20.3** Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon Approbation de l'entente d'une durée de 10 ans;
- **20.4** Adhésion au contrat de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour le transbordement, transport et élimination des résidus domestiques;
- 20.5 Demande de modification au projet du pacte rural Planification stratégique en développement économique 2015-2020;

30. - ADMINISTRATION & FINANCES

- **30.1** Association d'entraide mutuelle de feu du Québec Autorisation de paiement;
- **30.2** Approbation Rapport d'approbation du budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon;
- **30.3** Demande de contribution Fondation Arthur-Pigeon Campagne de souscription 2015-2016;
- 30.4 Demande de contribution Résidence-Elle du Haut-Saint-Laurent;
- 30.5 Demande de contribution La Petite Bibliothèque verte.

40 - RÉGLEMENTATION

40.1

50 - NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

50.1

60. -VARIA

60.1

60.2

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- **70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- **70.2** Monsieur Rémi Robidoux:

- **70.3** Madame Marielle Duhème:
- **70.4** Monsieur Florent Ricard:
- **70.5** Monsieur Paul-André Ricard:
- **70.6** Monsieur Howard Welburn:

Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

16-01-11-3992

Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr Appuyé par madame Marielle Duhème Et résolu à l'unanimité:

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 11 janvier 2016 tel que présenté et avec dispense de lecture, en y apportant la modification suivante, à savoir :

Le sujet suivant est retiré :

20.5 Demande de modification au projet du pacte rural – Planification stratégique en développement économique 2015-2020.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

$\frac{\text{Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de décembre}}{2015}$

Les rapports des directeurs pour le mois de décembre 2015 du traitement des eaux, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

Rapport sur la situation financière au 31 décembre 2015

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 décembre 2015.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 décembre 2015

Comptes à payer –Décembre 2015

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 décembre 2015.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 décembre 2015

Dépenses d'investissement – Décembre 2015

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de décembre 2015.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

L'équipe de La Bouffe Additionnelle remercie la Ville pour l'aide accordée lors de la guignolée. L'organisme a distribué 337 paniers de Noël sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Période de questions du public

Mme Andrea Geary: Elle mentionne que le 24 et 25 décembre des odeurs en provenance de l'entreprise Jakers Treats ont été constatées, ainsi que le vendredi 8 janvier de 17h30 à 22h30 et le 9 janvier de 15h30 à 22h30. Les odeurs sont d'avantages perceptibles quand le temps est humide.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 7 décembre 2015

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 décembre 2015 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

16-01-11-3993 Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Rémi Robidoux Et résolu à l'unanimité : **Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 7 décembre 2015 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 22 décembre 2015

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 22 décembre 2015;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19);

16-01-11-3994

Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Rémi Robidoux Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du mardi 22 décembre 2015 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

<u>Autorisation de signature – Vente à Plombco Inc. d'une partie de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie;</u>

Considérant qu'en 2005, la Ville de Huntingdon a acquis l'immeuble industriel appartenant à Investissements Huntreal inc. (Huntingdon Mills) pour des fins de relance industrielle et communautaire ;

Considérant les pouvoirs spécifiques accordés en vertu des articles 4 et 5 de la *Loi concernant la Ville de Huntingdon (2008, c. 33)*, entrée en vigueur le 20 juin 2008;

Considérant que Plombco Inc désire acheter une partie de l'ancienne usine Huntingdon Mills Canada Inc située au 72, Dalhousie, Huntingdon, Québec, aux prix et conditions énoncés dans l'offre d'achat négociées entre les parties en date du 17 août 2015;

16-01-11-3995

Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr Appuyé par monsieur Florent Ricard Et résolu à l'unanimité:

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, tous les documents relatifs à la vente d'une partie de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie à l'entreprise Plombco Inc selon les termes établis à l'offre d'achat.

Adopté

Mandater François Laferrière, arpenteur-géologue, pour la préparation d'un certificat de localisation pour le 72, rue Dalhousie

Considérant l'entente intervenue avec l'entreprise Plombco Inc pour l'achat d'une partie de l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie:

Considérant que l'acheteur demande à ce que la Ville fournisse un certificat de localisation de l'immeuble visé par la vente.

16-01-11-3996

Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Florent Ricard Et résolu à l'unanimité:

Que le conseil municipal mandate monsieur François Laferrière, arpenteur-géologue, pour la préparation d'un certificat de localisation pour le 72, rue Dalhousie.

Que la dépense soit financée à même les revenus provenant de la vente de l'immeuble.

Adopté

<u>Régie Intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon</u> - <u>Approbation de l'entente d'une durée de 10 ans</u>

Considérant que la municipalité a signé le 1^{er} mai 2014 l'Entente Intermunicipale relative à la Régie Intermunicipale pour l'exploitation de la Patinoire régionale de Huntingdon avec les autres municipalités participantes;

Considérant qu'une telle entente doit être approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Considérant que l'entente a été soumise pour approbation au MAMOT;

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire refuse d'approuver l'entente telle que soumise, mais approuverait celle-ci pour autant que les modifications suivantes soient apportées :

a) L'article 10.1 est remplacé par l'article 10 lequel se lit de la façon suivante :

La présente entente a une durée de 10 ans et entre en vigueur à la date de son approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

b) L'article 10.2 est enlevé. - Par conséquent, une nouvelle entente à intervenir devra être signée par les municipalités à l'expiration du terme de dix (10) ans.

16-01-11-3997

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux Appuyé par monsieur Howard Welburn Et résolu à l'unanimité :

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte les modifications proposées à l'Entente Intermunicipale relative à la Régie Intermunicipale pour l'exploitation de la Patinoire régionale de Huntingdon signée le 1^{er} mai 2014.

Adopté

Adhésion au contrat de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour le transbordement, transport et élimination des résidus domestiques

Considérant que la MRC du Haut-Saint-Laurent a réalisé un appel d'offres pour le transbordement, le transport et l'élimination des résidus domestiques pour les municipalités participantes de son territoire;

Considérant que le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire soit la compagnie WASTE MANAGEMENT pour un terme de 5 ans au prix unitaire total, avec redevances et taxes incluses à 96,75 \$ / tonne;

Considérant que les municipalités ont le privilège de se retirer avec un préavis de 30 jours, et ce, sans modification aux autres termes du contrat:

16-01-11-3998

Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Rémi Robidoux Et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Huntingdon adhère au contrat de la MRC du Haut-Saint-Laurent pour le transbordement, le transport et l'élimination des résidus domestiques à compter du 1^{er} janvier 2016, et ce pour une durée de 5 ans.

Que le transbordement se fera au centre de Salaberry-de-Valleyfield dans le poste de transbordement de Waste Management Québec Inc. Le prix à la tonne est de 96,75 \$, taxes et redevance incluses.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

<u>Association d'entraide mutuelle de feu du Québec – Autorisation</u> de paiement

Considérant que la Ville de Huntingdon utilise les services de l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest;

Considérant que la contribution 2016 est établie à 1 750 \$ selon la facture no. 2016-02 transmise par l'Association d'entraide;

16-01-11-3999

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux Appuyé par monsieur Florent Ricard Et résolu à l'unanimité: **Que** le Conseil autorise la directrice générale à effectuer le paiement à l'Association d'Entraide Mutuelle de Feu du Québec Sud-Ouest au montant de 1 750 \$ pour l'année 2016.

Adopté

Approbation du rapport du budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon

Le conseiller Denis St-Cyr, président de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon et le conseiller Florent Ricard, administrateur, déclarent tous deux être en situation de conflit d'intérêts et se retirent de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.

Considérant le rapport d'approbation du budget de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon pour l'année 2016, lequel rapport totalise un montant de revenus de 151 763 \$ et un montant de dépenses de 249 705 \$ représentant un déficit prévisionnel de 97 942 \$;

Considérant que le budget 2016 de l'OMH prévoit une contribution financière de la Ville établie à 10 % du déficit, soit un montant de 9 794 \$;

16-01-11-4000

Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Rémi Robidoux Et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon approuve le rapport d'approbation du budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, tel que présenté.

Que la Ville de Huntingdon s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) ainsi que le financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

Adopté

<u>Demande de contribution – Fondation Arthur-Pigeon - Campagne de souscription 2015-2016</u>

Considérant que la Fondation Arthur-Pigeon désire offrir des bourses aux élèves performants de l'école secondaire;

16-01-11-4001

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux Appuyé par monsieur Paul André Ricard Et résolu à l'unanimité :

D'accorder une contribution financière au montant de 100 \$ à la Fondation Arthur-Pigeon pour sa campagne de souscription 2015-2016.

Adopté

<u>Demande de contribution – Résidence-Elle du Haut-Saint-</u> <u>Laurent;</u>

Considérant que la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent demande une contribution financière pour la présentation d'un spectacle précédé d'une activité de sensibilisation dans le cadre de la Journée Internationale des femmes 2016;

16-01-11-4002 II est proposé par

Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Paul André Ricard Et résolu à l'unanimité :

D'accorder une contribution financière au montant de 100 \$ à la Résidence Elle du Haut-Saint-Laurent pour la réalisation de leur spectacle dans le cadre de la Journée Internationale des femmes 2016.

Adopté

Octroi d'une contribution – Petite Bibliothèque verte

Considérant que la Petite Bibliothèque verte demande à la Ville une contribution financière d'un montant de 3 100 \$ représentant l'équivalent du montant des taxes municipales relatives aux services municipaux des années 2014 et 2015;

Considérant que la communauté de la Ville de Huntingdon fournit gratuitement les locaux, d'une superficie d'environ 5 000 p², à la Petite Bibliothèque Verte, et ce, sans aucun frais pour le chauffage, l'électricité et le déneigement, ce qui représente une valeur de contrepartie annuelle de 50 000 \$.

16-01-11-4003

Il est proposé par madame Marielle Duhème Appuyé par monsieur Florent Ricard Et résolu à l'unanimité:

Que soit octroyée à la Petite Bibliothèque verte une contribution financière de l'ordre de 3 100 \$ pour l'exercice financier 2015 et qu'une confirmation soit donnée par l'organisme à l'effet que cette contribution sera présentée dans ses états financiers 2015.

Que cette contribution soit conditionnelle à ce qu'aucun frais d'adhésion ne soit facturé aux citoyens de la Ville de Huntingdon en contrepartie de leur contribution annuelle.

Que le Conseil municipal demande que les états financiers 2014 et 2015 de l'organisme soient transmis à la Ville de Huntingdon.

Que la trésorière soit autorisée à affecter cette contribution en diminution du montant des taxes municipales dues par l'organisme et que, par conséquent à cette affectation, les intérêts générés soient annulés.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

60. VARIA

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Mme Marielle Duhème: La prochaine rencontre avec le comité des Habitations des Tisserandes aura lieu le 20 janvier prochain. Elle félicite M. Welburn pour sa présence à la séance de ce soir malgré le fait qu'il doit subir des traitements.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

16-01-11-4004 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr Appuyé par monsieur Howard Welburn Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 36

Adopté

André Brunette, Maire	